AVIS MOYEN TERME 2009-2013 MONNAIE, FINANCE, BALANCE DES PAIEMENTS

- 1. Le Conseil soutient les efforts entrepris par la Banque de France pour développer l'information disponible sur l'accès au financement des petites et moyennes entreprises (PME). Le Cnis se félicite des travaux internes menés à la Banque de France dans ce domaine. Il souhaite, qu'une fois établie la définition des PME et des entreprises de taille intermédiaire, l'information disponible sur le financement des PME puisse être affinée et complétée.
- 2. Le Conseil demande qu'un groupe de travail précise les concepts utiles et les informations à élaborer par le système statistique public et la Banque de France sur le **micro crédit**.
- 3. La Banque de France a précisé les modalités et les conditions de mise à disposition des données individuelles anonymisées du secteur financier aux chercheurs. Pour prolonger cette démarche, le Cnis souhaite qu'un groupe de travail étudie, en s'inspirant des pratiques suivies dans d'autres pays européens, les procédures et les techniques pouvant être mises en œuvre à cet effet et dans le respect des législations nationales et européennes en matière de secret statistique.
- 4. Le Conseil soutient les progrès réalisés par la Banque de France au cours du précédent moyen terme pour publier des statistiques sur les dépôts et les crédits bancaires par département. Il souhaite que soient explorées les possibilités d'apprécier au niveau local les conditions d'accès au crédit et notamment de tarification pour mieux apprécier le financement des PME, l'exclusion bancaire et le surendettement.
- 5. Le Conseil suit avec attention les travaux du groupe de travail visant à prolonger pour le secteur financier, la réflexion du précédent groupe sur « Les statistiques structurelles fondées sur les groupes d'entreprises et leurs sous-groupes ». Il attend avec intérêt ses recommandations qui doivent permettre d'améliorer au cours du moyen terme 2009-2013 la connaissance du secteur financier.
- 6. Le Conseil suivra avec attention les incidences statistiques du nouveau dispositif prudentiel sur les assurances en application de la directive Solvabilité II. Il souhaite que les statistiques produites par l'ACAM sur les assurances comme sur les mutuelles soient plus largement diffusées aux acteurs du système statistique public qui en feront la demande.
- 7. Le Conseil souhaite que l'enquête pilote 2008 Fats Inward débouche sur la mise en place d'un dispositif permettant de disposer de statistiques détaillées et cohérentes sur les caractéristiques et les activités des filiales françaises de groupes étrangers (Fats Inward) et sur celles des filiales étrangères de groupes français (Fats Outward) au terme de la période de dérogation demandée par la France.

AVIS 2009 MONNAIE, FINANCE, BALANCE DES PAIEMENTS

- 1 Le Conseil soutient la mise en place du dispositif informatisé d'acquisition de données sur les assurances par la Banque de France auprès de l'ACAM II demande que soit réalisé lors de la prochaine réunion de la formation Monnaie finances un bilan de cette mise en place et de l'exploitation qui en sera faite, en termes de publications, d'études et d'analyses.
- 2 Le Conseil prend acte du démarrage en 2009 de l'enquête complémentaire sur les échanges internationaux de services (ECEIS), enquête qui fait suite aux recommandations du groupe de travail du Cnis sur ce thème.